



- **J'ai du mal à réaliser les tâches ménagères, faire les courses, préparer les repas... A qui faire appel ?**

Des services spécialisés, des professionnels interviennent à domicile pour répondre à vos besoins dans le domaine de l'aide à la personne :

- Aide à la personne
- Soins
- Tâches domestiques
- Restauration
- Aide aux courses
- Transport

Ils vous permettent de rester autonome dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne.

La plateforme PASS âge vous renseigne sur les ressources et les offres existantes, vous oriente vers les services compétents, conseille dans vos démarches et la constitution de dossiers administratifs...